

Relevé de délibérations et avis de la Commission de la Formation et de la Vie Universitaire (CFVU)

Auteur : - Stéphane Valat	Destinataires : Copies :	- Direction Générale des Services - Jane Sadran - Alexandre Péraud
------------------------------	---------------------------------	--

Séance du 16/10/2025

Nombre de membre présents	13
Nombre de membres représentés	10

1. La CFVU a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés le procès-verbal de la séance du 25 septembre 2025 ;
2. La CFVU a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés les Modalités d'Evaluation des Connaissances et Compétences 2025/2026 de l'IUT Bordeaux Montaigne. *NB : Seules les MECC ayant fait l'objet de modifications ont été présentées, les autres sont renouvelées à l'identique ;*
3. La CFVU a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés la convention de partenariat entre l'université Bordeaux Montaigne et l'université de Guyane ayant pour objet la reconnaissance d'un centre d'examens CLES délégué de l'UBM à l'université de Guyane. *NB : Le partenaire est autorisé à organiser les examens CLES dans toutes les langues et niveaux pour lesquels l'UBM est accréditée ;*
4. La CFVU a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés l'avenant à la demande d'accréditation CLES pour les langues et niveaux suivants : CLES B1 : Chinois, FLE – CLES B2 et C1 : FLE. Période d'accréditation : 2021-2028 ;
5. La CFVU a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés la modification de l'intitulé du parcours de licence « Musicologie et pratique artistique supérieure » de la mention Musicologie par « Musique et musicologie » à compter de la rentrée 2026/2027 ;
6. La CFVU a approuvé à l'unanimité des suffrages exprimés création dans la mention musicologie d'un nouveau parcours de licence intitulé « Interprétation-crédation » ;
7. La CFVU a donné un avis favorable à l'unanimité des suffrages exprimés au dossier de co-accréditation entre l'université de Bordeaux et l'université Bordeaux Montaigne relatif à la licence Professorat des écoles (LPE) - Rentrée universitaire 2026-2027 ;
8. La CFVU a donné un avis favorable par 9 voix pour au modalités de simplification des lettres de missions ;
9. La CFVU a été informée de/du :
 - L'état d'avancement des groupes de travail du projet d'offre de formation 2028-2033 ;
 - L'état des effectifs 2025-2026 ;
 - Cadrage centre d'examens extérieur.

Pessac, le 16/10/2025.

Le Président de l'université Bordeaux Montaigne,

Alexandre Péraud

Signé